

## **ENSEIGNANTS(ES) AEC EN SOINS INFIRMIERS - CWA** **DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE**

**Session hiver 2024, 6 au 17 mai 2024**

- ▶ **Classe d'emploi :** Enseignants(es)
- ▶ **Département ou discipline :** Direction de la formation continue, AEC en soins infirmiers (volet stage)
- ▶ **Horaires :** Lundi au vendredi, 75 heures
- ▶ **Salaire annuel :** Prévu à la convention collective
- ▶ **Entrée en fonction :** 6 au 17 mai 2024
- ▶ **Statut(s) :** Contractuel

### **LE CADRE DE TRAVAIL**

Le travail d'équipe, la recherche de solutions et d'idées créatives sont ce qui anime notre direction. Avec nous, il sera possible de s'investir dans plusieurs projets stimulants, au sein d'un Cégep en plein développement !

- ▶ 4 semaines de vacances par année + 7 jours de maladies monnayables après la 1<sup>ère</sup> année + possibilité d'un horaire d'été;
- ▶ 13 jours fériés payés;
- ▶ Régime de retraite à prestations déterminées et programme d'assurance collective;
- ▶ Accès à un service de PAE et télémédecine;
- ▶ Programme de perfectionnement avantageux pour le développement des compétences et la possibilité d'avancement professionnel;
- ▶ Programmation variée d'activités annuelles;
- ▶ Des activités divertissantes pour apprendre à connaître votre communauté collégiale;
- ▶ Un rabais et un accès privilège pour réaliser vos achats de spectacles à Valspec;
- ▶ Accès à la cafétéria, bibliothèque, clinique-école en soins infirmiers, à la salle d'entraînement et encore plus;
- ▶ La ville de Salaberry-de-Valleyfield est entourée et sillonnée d'eau, son centre-ville propose une offre commerciale variée et une attractivité unique, attrayante et ambitieuse.

### **NATURE DU TRAVAIL**

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante en **Soins infirmiers**, vous évoluerez dans un département dont les membres sont dévoués à l'accomplissement d'une même mission : celle de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité et de faire rayonner la profession dans son milieu.

Voici les charges proposées :



# POSTE À COMBLER

## Un défi inspirant à relever

CHARGE	VOLET
Intervenir auprès de personnes requérant des soins en santé mentale (180-F95-VL)	Supervision de stage 75 heures, du 6 au 17 mai 2024

En plus d'une de la **supervision de stage(s)**, les personnes retenues se verront confier diverses activités associées à la pédagogie telles que :

- ▶ Le suivi nécessaire à la mise en place des activités relatives au développement pédagogique des étudiants(es);
- ▶ L'élaboration des plans de cours;
- ▶ L'implication dans les opérations du département liées :
  - à la prestation des cours et aux modalités d'évaluation;
  - aux besoins en locaux et en équipements (organisation matérielle), etc.
- ▶ Participer aux autres activités départementales;
- ▶ Agir à titre de personne ressource pour les étudiants(es).

### SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE(S)

- ▶ Être membre de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ);
- ▶ Détenir un baccalauréat en sciences infirmières;
- ▶ Expérience en enseignement collégial, un atout.

### AUTRES EXIGENCES

- ▶ Capacité d'intégration à l'équipe et à la structure départementale;
- ▶ Apte à animer un groupe d'étudiants de façon dynamique et créative;
- ▶ Disponible pour superviser des stagiaires dans des milieux cliniques;
- ▶ En mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail;
- ▶ Les candidat(e)s convoqué(e)s en comité de sélection seront soumis à un test obligatoire portant sur la maîtrise de la langue française et pourront être évalués au sujet de leurs connaissances et leurs habiletés liées à l'emploi.

### INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE OFFRE ?

Déposez votre candidature dans la section **TRAVAILLER AU CÉGEP** de notre site web:

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-180-01#postuler>

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Au besoin des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.



**SUIVEZ-NOUS!**

WWW.COLVAL.QC.CA | | | | |